

15 NOVEMBRE 2022



Edito :

Autisme et Jeux

Quoi de mieux que le jeu pour grandir, pour communiquer, pour mieux vivre ensemble ?

La ludothèque Le Colimaçon et Planète autisme vous proposent un temps de rencontre, de jeux et d'échanges entre parents et professionnels autour de la question du jeu.

Ce temps sera l'occasion de découvrir la ludothèque, de se voir présenter des jeux, dont une nouvelle gamme de jeux adaptés aux troubles cognitifs, d'y jouer puis d'échanger sur les besoins, les attentes, les astuces dont chacun a pu faire preuve pour adapter les mécaniques de jeu.

L'objectif de ce café parental pourrait être d'amorcer une dynamique partenariale entre la ludothèque et Planète autisme, jeux en famille, activités avec des professionnels de la ludothèque et de Planète autisme, sous des formes à inventer ensemble.

Rendez-vous mardi 13 décembre de 14 h à 16h
Ludothèque Le Colimaçon
20 Rue Marius Villard, 26000 Valence

Merci de vous inscrire par mail à secretaire.planeteautisme@gmail.com

Béatrice BASSET,
Secrétaire Drôme



Bienvenue à . . .

Élisa DOUZON qui participe aux rencontres des jeunes collégiens
une fois par mois le samedi matin à la Maison pour Tous du
Petit-Charran

WELCOME

Remerciements . . .

Nous remercions la Caisse centrale du Crédit Agricole Sud
Rhône-Alpes pour son important don de 1000 euros. Cet argent
sera entièrement consacré aux actions de notre association au
bénéfice de ses adhérents.

Le Crédit Agricole soutient notre association depuis sa création.
ENCORE MERCI !

MERCI

Stages de vacances habiletés psychosociales Nouvelle Formule

14 stages sont proposés sur les vacances scolaires dès 2023, ceci afin de répondre de manière différente aux besoins des enfants et des familles.

Enfants : 5-11 ans :

• Jeudi 9 février 2023 de 11h-14h stage d'habiletés psychosociales autour de la musique, écriture, du slam animé par Armelle VAUTROT et Pascal Viossat cf flyer

• Vendredi 14 avril 2023 de 11h-14h cf flyer stage expression corporelle danse, théâtre animé par Armelle Vautrot et Françoise Koll

12-19 ans :

• 10 février 2023 de 11h-14h : stage d'habiletés psychosociales autour de l'expression corporelle, danse, théâtre animé par Armelle Vautrot et Françoise Koll

• 22 avril 2023 de 11h-14h : stage d'habiletés psychosociales autour de la musique, de l'écriture, du slam, animé par Mme Armelle VAUTROT et Pascal VIOSSAT cf flyer joint

Nous attirons l'attention des parents sur ces stages qui ne sont pas des moments de loisirs mais d'apprentissages (même si les formes proposées sont ludiques).

A la fin du stage, les familles seront conviées à un moment de présentation du travail réalisé

Délai d'inscription : fin janvier 2023. Renseignements et inscriptions pour le stage à médiation artistique et musicale : viossat.pascal@gmail.com

Renseignements et inscriptions pour les stages à médiation psychocorporelle : armelledg@gmail.com

Nombre de participants maximum : 10

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

Le 4 Octobre 2022

Nathalie Allavena, notre animatrice de la soirée a répondu à la première question :
" Quels professionnels font des profils sensoriels ? "
Les psychomotriciens ou les ergothérapeutes sont ceux qui le font le plus souvent, ou tout professionnel formé à cette passation.

1 Elle nous a ensuite parlé de la sensorialité en général en s'appuyant sur les travaux d'André Bullinger, psychologue Suisse. Selon lui, nous baignons dans des flux sensoriels et nous devons apprendre à les reconnaître, les filtrer afin d'anticiper au mieux leurs effets. Les plus connus sont : l'ouïe, la vue, l'odorat, le toucher et le goût. Aux côtés d'eux, existent deux autres sens importants :

- La lutte contre la pesanteur que les enfants doivent maîtriser pour se mettre à la verticale. Il en découle, le système vestibulaire via l'oreille interne.
- Le deuxième sens concerne la sensibilité profonde. Ce sont des capteurs ressentis par la sensibilité musculaire, le tonus, la position des os les uns par rapport aux autres, la position posturale en lien avec la proprioception.

Certaines personnes sont envahies par ces sensations. On peut apprendre à les connaître et faire évoluer nos réactions face à ces sensations.
Les personnes autistes sont très souvent hyper et/ou hypo sensibles de manière globale et plus spécifiquement, cela n'est pas forcément constant pour un même sens. Une personne autiste peut par exemple être gênée fortement par le bruit d'une voiture passante et aimer écouter de la musique très forte. Les seuils de tolérance peuvent aussi être différents selon l'environnement ou le moment de la journée. C'est pourquoi tout cela doit être observé, analysé finement, testé, et expérimenté. Quand il y a beaucoup de stimuli, la personne peut être submergée et ne peut plus trier, isoler ce qui est gênant ou non.

Chaque personne va adapter son comportement avec ses particularités sensorielles. Cela peut se faire de manière active

- (a) : par l'évitement
- (b) : par la recherche de stimulations si on est hyposensible .

Elle peut aussi subir ce qui lui arrive et cela débouche sur de grosses crises ou un état de prostration.

Dans ce cas on essaie de retrouver un "état neutre", avec un sas de décompression et des objets qui font du bien sensoriellement.
La plasticité du cerveau permet à ces seuils d'évoluer si on a une bonne prise en charge.

2 C'est pourquoi il est important de faire un bilan sensoriel précis de la personne pour pouvoir correctement l'accompagner. Nathalie Allavena, psychomotricienne, nous a montré des exemples du questionnaire le plus connu pour effectuer ce profil : le profil sensoriel de Dunn.

3 La suite de la soirée s'est déroulée par un dialogue entre les personnes présentes et l'animatrice. Celui-ci a été très riche car le public était varié (familles, professionnels et personnes autistes).

On y sera . . .

.... A l'AGORA TSA et TDAH : convergence et divergence.

Le 5 décembre 2022

Lundi 5 décembre, à 19 heures, à la Maison Relais Santé de Valence nous vous proposons une Agora sur le thème :

TSA (Troubles du Spectres Autistiques) et TDA-H (Troubles du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité) : convergence et divergence.

Les symptômes d'un TDA-H sont souvent associés à l'autisme d'un enfant lorsque celui-ci présente ce double fonctionnement, ils ne sont alors pas diagnostiqués en tant que tels. Cette confusion est souvent une gêne dans la compréhension que nous avons de ces enfants et plus encore peut être une impasse thérapeutique. Alors que le TDA-H touche une grande part d'enfants autistes, cette agora vise à donner des points de repères et ouvrir une discussion.

Partie I : Définitions rapides du TDA-H et des TSA

Partie II : Convergences et divergences de fonctionnement.

Partie III : Être autiste avec un TDA-H, diagnostic, fonctionnement spécifique et prise en charge.

Cette Agora sera animée par Jean-Baptiste Nollez, psychomotricien, partenaire professionnel de PaDA .

Si l s'agit de votre première participation , elle est gratuite . Sinon, nous vous demandons d'adhérer à Planète autisme Drôme Ardèche .

Inscription obligatoire à : secretaire.planeteautisme@gmail.com Merci de préciser si vous êtes

- un(e) professionnel (le)
- une famille
- une personne autiste

Inscription obligatoire à : secretaire.planeteautisme@gmail.com

Rappel : l'adhésion à Planète autisme est obligatoire dès la deuxième Agora.

- Merci de préciser si vous êtes
- un(e) professionnel(le)
 - une famille
 - une personne autiste

COMPLET

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

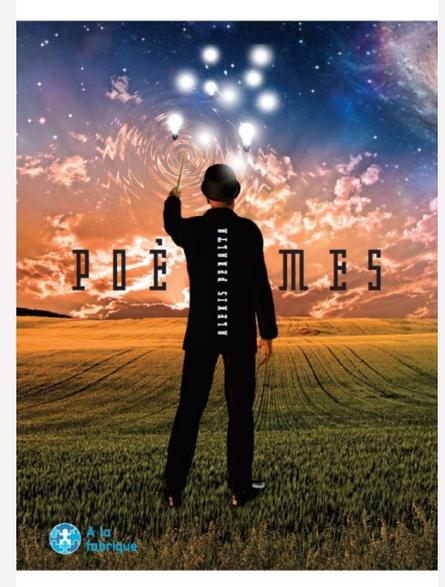
secretaire.planeteautisme@gmail.com

Je l'ai lu pour vous

par Véronique Ceresoli

“ Je vous retrouve tous les mois pour une rubrique intitulée « Je l'ai lu pour vous ». Tous les mois je vous présente un livre en rapport avec l'autisme. Je vous en fais un résumé et vous donne mes impressions bonnes ou mauvaises. ”

Ce mois-ci, dans ma rubrique “Je l'ai lu pour vous”, j'aborde le recueil de poèmes de Alexis PERALTA « Un extraterrestre ou un terrestre extra » édité en 2018 par A la Fabrique



Dans ma bibliothèque concernant l'autisme il y a le livre d'Alexis PERALTA. Qui est Alexis PERALTA ?

« Un extraterrestre ou un terrestre extra ? »

Hé bien je vais dire, les deux. Son recueil de poèmes édité en 2018

« Un extraterrestre ou un terrestre extra » édité par A la Fabrique en est la preuve.

Né en 1996 dans l'Isère, Alexis a été diagnostiqué, à l'âge de six ans, autiste sans déficience intellectuelle ni de communication (Asperger).

Membre de l'association Planète Autisme Drôme/Ardèche.

Un jour lors d'une exposition de cette association, d'œuvres de personnes autistes, ce jeune homme souhaitant y participer a posé un titre sur une feuille « L'autiste, un être vivant bien réaliste »

Puis il a composé un poème, puis deux, puis trois puis les 250 environ qui composent son livre.

Dans un premier temps son thème de prédilection était celui de l'autisme et ensuite progressivement il a commencé à aborder divers sujets. Il a segmenté son recueil en plusieurs chapitres tel que : Autisme et différence ; Entourage ; Personnages ; Relations humaines ; Mondes réels et fantasmé ; etc.

Je n'ai pas pu résister dans ma rubrique, à l'envie de vous mettre un des poèmes de son livre :

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planetautisme@gmail.com

Je l'ai lu pour vous

par Véronique Ceresoli

“

Seul
Le jeune Autiste
Il est triste
Il n'arrive pas à s'intégrer
Pourtant, il a essayé
Il veut faire partie d'un groupe
Mais il est rejeté par la troupe
Les personnes ne comprennent pas sa différence
Il est rejeté avec violence
Physique et morale
Avec des propos désagréables
Pourquoi doit-il exister ?
Pourquoi doit-il respirer ?
Un jour par un temps pluvieux
Il a voulu s'immoler par le feu
Un villageois est passé
Il lui a enlevé le briquet
Il a appelé ses parents
Ils sont venus le chercher immédiatement
Leur fils leur a expliqué
Pourquoi il a voulu se sacrifier
Incompris du monde extérieur
Ils espèrent une vie meilleure
Aujourd'hui ses parents lui redonnent goût au bonheur
Il les aime du plus profond de son cœur
21 novembre 2018

”

Un recueil de poèmes bien agréable à lire

Alexis est autiste, c'est une personne très sympathique, il a un emploi, il s'occupe du GEM (groupe d'entraide mutuelle) Nuance de Valence je crois même qu'il en est le président.

Un secret sur lui : si vous le croisez un jour, offrez lui un sablier minuteur, il est heureux de les collectionner.

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secetaire.planeteautisme@gmail.com

Projection de film



JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022 À 20 HEURES
DÉBAT APRÈS PROJECTION
AVEC NOTRE ASSOCIATION
AU CINÉMA LUX SCÈNE NATIONALE DE VALENCE
36 BOULEVARD DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Très beau film documentaire de Claire Doyon, **PÉNÉLOPE MON AMOUR**. Dans ce film, la réalisatrice fait le portrait de sa fille Pénélope, autiste :

Depuis 18 ans je filme Pénélope, jeune adulte porteuse d'autisme. Pénélope mon amour trace le parcours d'une mère et de sa fille à travers les années. Il raconte différentes étapes : le choc du diagnostic, la déclaration de guerre, l'abdication des armes, pour finalement accepter et découvrir un mode d'existence autre. Pénélope ne cesse d'acclamer ce qu'elle est, je ne cesse de questionner qui elle est.

La réponse à la question est précisément dans cette quête infinie. Tout m'est renvoyé en miroir. Ainsi, n'est-ce pas Pénélope qui par ricochet me dit qui je suis ?

C'est un film extrêmement beau, sensible, qui permet d'aborder l'autisme comme rarement le cinéma ne l'a permis.

Résumé : Depuis 18 ans je filme Pénélope, jeune adulte porteuse d'autisme. Un jour j'ai ouvert le placard qui contenait des cassettes et des bobines super 8. Ça m'a presque crevé les yeux. Il fallait rassembler toutes ces images. Pénélope mon amour trace le parcours d'une mère et de sa fille à travers les années. Il raconte différentes étapes : le choc du diagnostic, la déclaration de guerre, l'abdication des armes, pour finalement accepter et découvrir un mode d'existence autre. Pénélope ne cesse d'acclamer ce qu'elle est, je ne cesse de questionner qui elle est. La réponse à la question est précisément dans cette quête infinie. Tout m'est renvoyé en miroir. Ainsi, n'est-ce pas Pénélope qui par ricochet me dit qui je suis ?

Réservation conseillée : 04 75 82 44 15. 06 14 59 06 83 – www.lux-valence.com

**VENEZ NOMBREUX NOUS REJOINDRE ET N'OUBLIEZ PAS DE RÉSERVER VOS PLACES
AUPRÈS DU CINÉMA LUX**

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

Ils ont pour but de permettre à des jeunes de se rencontrer, de parler et de s'entraider en passant un moment autour de jeux.

Tu es collégien. Tu es autiste asperger. Tu voudrais rencontrer des jeunes comme toi, te faire des ami(e)s... Viens nous rencontrer aux cafés asperger, un samedi par mois à la MPT du Petit Charran à Valence de 10h à 12h. Ces rencontres sont organisées par l'association Planète Autisme Drôme Ardèche et animées par une éducatrice spécialisée et une bénévole.

Tu peux venir faire un essai avant de prendre ta décision. C'est simple demande à tes parents de t'inscrire par mail: valerieperiot@yahoo.fr

Pour conclure, je laisse la parole aux jeunes du groupe :

"Je viens pour faire des jeux et parler", "j'aime bien venir, cela me permet de me faire des ami(e)s", " Il y a des bonbons et des gâteaux" et " je viens pour rencontrer des jeunes asperger comme moi : Je ne suis pas seul, il y a d'autres jeunes qui sont dans la même situation que moi."



Ille Pôle TSA Ardèche organise une nouvelle session de **formation pour les proches aidants.**

Cette formation s'adresse aux parents d'enfants âgés de 6 à 9 ans.

Elle se déroulera sur plusieurs demi-journées à Tournon-sur-Rhône (voir programme).

Sollicitez-nous pour tout renseignement,

Au plaisir,

Aurélie BARDIOT

Psychologue, Coordinatrice Pôle TSA Ardèche

Marie-Lise GAUTHIER,

Educatrice spécialisée, Référente Pôle TSA Ardèche

Tél. : 04-75-07-00-54



APAJH Fédération

PÔLE TSA ARDÈCHE
TROUBLE DU SPECTRE
DE L'AUTISME
Pour une société inclusive

Trouble du Spectre de l'Autisme

FORMATION POUR LES PARENTS

VOTRE ENFANT A ENTRE 6 ET 9 ANS

Programme

- **Module 1** : Comprendre le TSA, l'aspect somatique et le parcours d'orientation de mon enfant
- **Module 2** : La scolarisation de mon enfant et l'accompagner dans ses devoirs
- **Module 3** : Le développement des habilités sociales
- **Module 4** : Mon rôle de parent auprès de mon enfant, je ne suis pas seul 😊

Inscription **Gratuite** :
ardeche.tsa@apajh.asso.fr
Tél: 04-75-08-22-62

Les vendredis de 9h00 à 12h00,
les 25/11 ; 2/12 ; 9/12 ; 16/12/2022.

Locaux de l'APAJH Ardèche
5 rue de l'Ile
Tournon sur Rhône



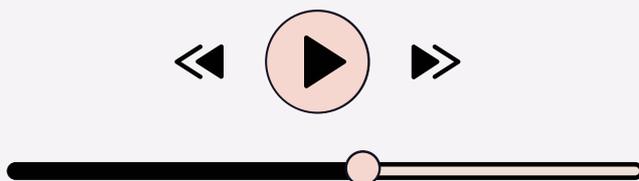
Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

« Je ne crois pas l'avoir vu déjà cité mais j'ai écouté récemment le podcast "Troubles dans le spectre", et je l'ai trouvé très instructif pour comprendre le fonctionnement des personnes autistes. Je vous mets le lien si ça vous paraît intéressant de le partager. On peut le trouver sur n'importe quelle plateforme de podcast. »



[À écouter] Podcast TroubleS dans le Spectre – Centre ressource réhabilitation Anaïs



Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm) s'associe au Centre Hospitalier Le Vinatier pour vous proposer la 2ème édition des

“Rencontres en Santé Mentale”

le 2 décembre, de 14h à 17h, à Lyon (Bron). Rencontre grand public, ouverte à tous.

Thématique: Recherche sur l'autisme à tout âge

Témoignage d'un aidant: M. Belkhayat, association Bleu Network, Bleu Inclusion

· L'autisme et le modèle de Denver: quelle efficacité ? par Dr M-M Geoffray, psychiatre de l'enfant et de l'adolescent, Centre Hospitalier Le Vinatier, laboratoire Reshape Inserm U1290, UCBL1

· L'autisme, une façon différente de prédire le monde. Dr C. Schmitz, chercheur au Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon – CRNL , Inserm, CNRS, UCBL1, Univ. Jean Monnet

Lieu: Amphithéâtre Jean Guyotat, CH Le Vinatier, 95 blvd Pinel, 69500 Bron, Bâtiment 416, 2ème étage.

GRATUIT, sur Inscription à : recherche-associations.lyon@inserm.fr

Vous trouverez l'affiche de la rencontre en fichier attaché.

Suivez nos actualités sur facebook: <https://www.facebook.com/InsermAuRA>



Les
Pép
Sud Rhône-Alpes
La solidarité en action

La Plateforme de Répit aux aidants de la Drôme vous propose:

Vous prenez soin d'un proche fragilisé par la maladie, le handicap ou l'âge ?



Participez à nos ateliers

par téléphone - gratuits - anonymes



Connect
Aidants

Inscrivez vous par mail à :
plateforme.aidants@lespepsra.org



Les
Pép
Sud Rhône-Alpes
La solidarité en action

La Plateforme de Répit Aux aidants

EN NOVEMBRE:
Tensions ou conflits: comment mieux communiquer?

Trois créneaux possibles :

Vendredi 18 novembre de 17h à 18h
Lundi 21 novembre de 12h15 à 13h15
Mardi 22 novembre de 10h à 11h

Inscrivez vous par mail à :
plateforme.aidants@lespepsra.org

Les conditions de renouvellement de l'allocation du proche aidant sont dissuasives

Publié le 25/10/22 – 16h17

Pour le Conseil national consultatif des personnes handicapées, les droits aux allocations journalières du proche aidant ou de présence parentale sont entravés par une communication et des démarches administratives qui en limitent la portée.

Dans une contribution adoptée lors de sa séance plénière du 21 octobre, le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) considère que les modalités d'information des bénéficiaires de l'allocation journalière du proche aidant (A3PA) sur les prestations dédiées aux parents d'enfants handicapés, et plus encore les conditions administratives du renouvellement avant terme de l'allocation journalière de présence parentale (A3PP), entravent les droits réels des familles. Il regrette de ne pas avoir été consulté avant la publication de décrets qui concernent en grande partie les personnes en situation de handicap.

Information trop tardive des bénéficiaires

Même si le recours à ce dispositif reste modeste (lire notre article), l'A3PA concerne à plus de 50% les aidants des personnes handicapées. Le CNCPH en point les limites :

- défaut d'information pour les bénéficiaires potentiels ;
- durée d'indemnisation limitée à trois mois ;
- conditions de non-cumul très restrictives ;
- indemnisation forfaitisée et non indexée sur le salaire ;
- articulation avec la prestation de compensation du handicap (PCH) inadéquate.

Ce sont surtout les modalités d'information des bénéficiaires de l'A3PA sur les droits potentiels à l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et à la PCH que le conseil trouve "ahurissantes". L'information succincte est envoyée à la fin du droit à l'A3PP, alors que les droits peuvent être ouverts auparavant en cas de handicap. "Et ceci sans tenir compte des délais que prendra la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) pour statuer", rappelle le CNCPH, alors que le dernier baromètre MDPH affiche une durée moyenne de traitement des dossiers de 4,3 mois. "Il est indispensable qu'une information compréhensible et détaillée soit donnée dès l'ouverture du droit à chacun des titulaires afin que les prestations adéquates puissent prendre le relais", commente le conseil.

Renouvellement de l'A3PP contraire au droit commun

Concernant l'A3PP, le conseil rappelle qu'il n'a pas été consulté sur le projet de décret relatif au renouvellement. Il constate que cinq mois après sa promulgation, "ce décret est venu réduire la portée des nouvelles dispositions législatives" qui introduisaient la possibilité de renouvellement pour 310 jours de l'A3PP. Alors qu'en cas de première demande, l'absence de réponse du service de contrôle médical de la sécurité sociale vaut accord, le décret prévoit la disposition inverse pour le renouvellement avant terme. L'absence de réponse après deux mois vaut refus tacite. De la même manière, alors qu'en cas de première demande, l'absence de réponse de la caisse d'allocations familiales (Caf) vaut accord, le décret indique qu'en cas de renouvellement, l'absence de réponse de la Caf après trois mois vaut refus tacite.

"Conditionner son renouvellement à un accord explicite du service de contrôle médical ne nous semble viser qu'à dissuader les allocataires de demander un tel renouvellement en les exposant, du fait de la longueur de la procédure, à un risque de rupture des droits. Ces dispositions sont très dommageables aux allocataires. Elles reproduisent le mode de décision des MDPH dont l'on sait aujourd'hui qu'elles sont très pénalisantes", analyse le CNCPH. Le conseil réitère la même demande que pour les MDPH, à savoir que le droit commun s'applique systématiquement pour toutes les demandes : le silence gardé pendant deux mois vaut accord.

Liens et documents associés

- La contribution [PDF]

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planetautisme@gmail.com

Le cumul emploi ordinaire et travail protégé devrait être favorable aux personnes

Publié le 24/10/22 – 18h04



Le Conseil national consultatif des personnes handicapées a rendu un avis favorable au projet de décret permettant le cumul de l'emploi ordinaire et du travail en milieu protégé, précisant les modalités de calcul de l'allocation aux adultes handicapés. L'exécutif prévoit que ce dernier se fasse toujours au bénéfice de la personne accompagnée.

Pierre angulaire du plan de transformation des Esat, la possibilité du cumul emploi en milieu ordinaire et travail protégé attend toujours son décret d'application. (Amélie Benoist/Image Point FR/BSIP)

Plus d'un an après l'annonce officielle du plan de transformation des établissements et services d'aide par le travail (Esat) lors du Comité interministériel du handicap (CIH) du 12 juillet 2021 (lire notre article), le décret d'application permettant le cumul de l'emploi ordinaire et du travail en milieu protégé est toujours attendu. Réuni en plénière le 21 octobre, le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) a émis un avis favorable avec réserve concernant le projet de décret (à télécharger ci-dessous). Il signale avoir eu confirmation d'une promesse du Gouvernement, pierre angulaire de cette évolution, à savoir que le cumul emploi en milieu ordinaire et travail protégé se ferait toujours au bénéfice de la personne. Il s'agit surtout d'adapter les conditions de calcul de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) à cette souplesse nouvelle.

Dans sa mouture actuelle, le texte prévoit que celui-ci se ferait sur une base trimestrielle et que "les abattements applicables sur chacune de ces rémunérations continuent d'être appliqués sur la base des règles actuellement en vigueur". En revanche, le calcul du montant de l'AAH reviendrait sur une base annuelle au bout d'une certaine période d'inactivité en milieu ordinaire. Est également prévue une période de six mois d'intéressement à partir du premier mois d'activité en milieu ordinaire, à savoir la neutralisation de ces salaires. La réduction proportionnelle du salaire d'Esat sera prise en considération au fur et à mesure. Ne seront intégrées ni la prime d'intéressement à l'excédent d'exploitation versée au sein de l'établissement, ni les diverses primes de pouvoir d'achat non imposables. Le salaire en milieu ordinaire ne sera considéré que dans sa part nette imposable, les avantages non imposables en seront exclus.

Aucun perdant, vraiment ?

Le CNCPH émet toutefois un certain nombre de réserves. Il estime qu'à l'heure actuelle, le nombre de simulations de calcul est insuffisant pour établir qu'aucun bénéficiaire de l'AAH ne sera perdant. Il invite notamment en prendre en considération le cumul de contrats à durée déterminée (CDD) et l'ouverture de droits au chômage. À l'heure actuelle, il déplore toujours l'absence d'un outil de simulation fiable de la Caisse d'allocations familiales (CAF), ce qui crée de l'insécurité pour les personnes accompagnées. Également objet de stress potentiel, la complexité des déclarations. Le CNCPH invite l'exécutif à harmoniser les périodes de référence pour l'AAH et la prime d'activité sur une base trimestrielle. En effet, il estime que revenir à une période de référence N-2 lors du retour en Esat, notamment après un CDD, sera "illisible et synonyme d'insécurité financière". Il engage également à s'interroger sur la compatibilité de l'augmentation du temps de travail avec la restriction durable et substantielle pour l'accès l'emploi (RSDAE). Les bénéficiaires d'une AAH d'un taux compris entre 50% et 79% ne doivent en effet pas excéder un plafond de 17 heures 30 hebdomadaires.

Liens et documents associés

· L'avis (CNCPH)

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

L'architecture adaptée aux troubles autistiques n'est pas univoque

Publié le 24/10/22 – 16h47

S'il y a aujourd'hui un consensus sur les prises en charges éducatives des troubles du spectre autistique, la question de l'environnement est loin d'être tranchée. En architecture, plusieurs approches, parfois diamétralement opposées, sont proposées.

La question de la conception des bâtiments, que ce soit celle des établissements qui accueillent au quotidien des personnes autistes ou celle des espaces publics, est apparue comme centrale lors du colloque intitulé Penser ensemble l'inclusion dans la ville organisé le 21 octobre à Lyon (Rhône). Cette journée, proposée par le centre de recherche d'excellence sur l'autisme Imind, montre que ce domaine mérite encore d'être investigué.

C'est d'ailleurs la problématique de recherche d'Hajer Atti, architecte et doctorante en neurosciences au sein d'Imind. Elle a relevé deux types d'approches en architecture pensée pour les personnes avec des troubles du spectre de l'autisme (TSA). D'abord une approche dite neurotypique. Il s'agit d'une expérience unique mais qui mérite d'être évoquée, celle du Developmental Learning Center, un centre pour enfants autistes dans le New Jersey (États-Unis) qui postule qu'il faut habituer l'enfant autiste au monde réel et recrée des scènes de la vie quotidienne avec toute leur intensité sensorielle au sein de l'établissement.

Des postulats différents

L'approche la plus répandue est dite sensorielle mais avec deux courants diamétralement opposés :

- un courant privilégiant les petits espaces avec des couleurs neutres, une faible hauteur sous plafond, un éclairage naturel indirect restreint et de larges espaces de circulation ;
- l'autre concevant de grands espaces, avec de la hauteur sous plafond, de l'éclairage naturel direct, un accès visuel sur l'extérieur et de petits espaces adjacents aux grands volumes.

Le premier part du principe qu'une personne autiste se sent perdue dans un grand espace, le second qu'elle peut facilement se trouver oppressée dans un petit espace. "L'autisme étant un spectre qui va de l'hyposensible à l'hyposensible, les deux courants peuvent se concevoir. Pour privilégier une approche la plupart des architectes se basent sur des considérations personnelles ou sur les avis des professionnels ou des parents mais on ne prend jamais en considération le vécu des personnes TSA", commente Hajer Atti.

La neuro-architecture à la rescousse

Elle a choisi de s'intéresser à ce vécu en utilisant la neuro-architecture, un courant né en 2003 aux États-Unis qui allie architecture et neurosciences pour expliquer le ressenti dans un espace. Ce qui a été le plus étudié en France c'est le bruit, en particulier dans les salles de classe. Il peut nuire aux apprentissages mais a contrario une isolation phonique complète peut provoquer exactement le même type de réaction. Elle suggère donc de ne pas trop chercher à insonoriser a priori afin de pouvoir adapter l'isolation en fonction du public.

D'un point de vue visuel, deux études différentes ont démontré que les enfants TSA ont plus de difficulté à faire la distinction entre des couleurs aussi différentes que le bleu, le rouge et le jaune qu'entre des nuances d'une même couleur. Enfin, en ce qui concerne le repérage et la circulation, ils ont plus de mal à appréhender l'espace peripersonnel, celui qui est à portée de main, que l'espace plus lointain. Ils ont plus de facilité à repérer des objets les uns par rapport aux autres qu'à se repérer par rapport à un objet, autrement dit le système le plus efficace pour les aider à se repérer est de leur proposer des cartes présentant des lieux ou des objets familiers.

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secretaire.planeteautisme@gmail.com

Tenir compte des particularités de la vision

Ingénieure de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et cofondatrice du club Autisme et vision (lire notre article), Marie Pieron insiste aussi sur la grande hétérogénéité des profils et des particularités sensorielles. Ainsi 30 à 70% des personnes TSA ont des troubles ophtalmologiques mais qui peuvent être différents : erreur de réfraction, amblyopie, strabisme. De plus, elles ont majoritairement une réaction atypique de la pupille à la lumière en fonction de la charge cognitive et du contenu émotionnel, ainsi qu'une difficulté à reconnaître les visages et à percevoir des mouvements qui engagent plusieurs objets ou individus comme un vol d'oiseaux, par exemple.

Un livret collaboratif pour faciliter la ville aux personnes TSA

Marie Pieron a mené une recherche participative avec des collectivités territoriales, des experts d'usage, des urbanistes et des architectes qui va aboutir prochainement à la publication d'un livret collaboratif pour faciliter la prise en compte des particularités sensorielles des personnes avec autisme dans la ville. "L'idée est de faire des préconisations facilement réalisables en évitant certains pièges. Ainsi, une signalétique adaptée ou la création d'un espace calme sur le parcours avec un banc entouré d'un mur ou de végétation sont des outils pertinents qui restent à la portée de chaque collectivité territoriale," explique-t-elle.

Vers une architecture qui soigne

La prise en compte des particularités autistiques sera-t-elle le cœur d'une nouvelle façon de penser les établissements sanitaires et médico-sociaux ? Pascal Mariotti, directeur général du CH du Vinatier à Lyon – qui est en train de reconstruire une unité de neurodéveloppement – en est convaincu. "La transformation de nos établissements vis-à-vis des troubles du spectre autistique nous fait passer d'une fonction d'hébergement à une fonction de plateau technique, nous oblige à repenser notre architecture hospitalière. Nous avons été jusqu'à présent trop peu innovants. Nous n'avons pas assez réfléchi à nos bâtiments en terme de bien-être de nos patients et de qualité de vie au travail de nos personnels. Il faudrait interroger les fonctions de l'hospitalisation, les organisations de travail, la place des patients dans la conception même des lieux pour penser une architecture qui soigne", commente-t-il.

INFORMATION :

Les permanences matériathèque sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

19 novembre

Café rencontres

à la Maison pour Tous du Petit-Charran (30,
rue Henri Dunant à Valence)

Café-rencontre Asperger ados 10h-12h et 14h-16h.
Sur inscription : valerieperiot@yahoo.fr

Les autistes de la Table ronde de 14h - 16h.
un premier contact par mail est souhaité :
cafe.rencontresasperger.valence@gmail.com

Café-rencontres adultes de 15h - 17h.
un premier contact par mail est souhaité :
cafe.rencontresasperger.valence@gmail.com

Café des proches de 14h-17h

COMPLET

COMPLET

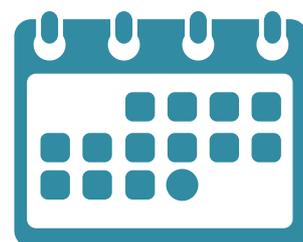
A NOTER :

Le seul Café qui n'est pas encore complet est le café Asperger Ados, les autres n'acceptent malheureusement pas de nouvelles personnes ...

IMPORTANT!

Les futures dates pour les café rencontres sont les suivantes :

- Samedi 10 Décembre 2022



Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

COUP DE PROJECTEUR SUR NOS FORMATIONS AUTOMNE-HIVER

8 et 9 février 2023

Formation : Formation Analyse fonctionnelle des comportements

Formatrice : Gwendoline Girodin, psychologue du développement socio-cognitif. Prérequis avoir suivi une formation générale sur la compréhension de l'autisme. Public : professionnels du médico-social et de l'éducation.

14 et 15 janvier 2023

Formation : Troubles du spectre autistique et approche psychocorporelle

Formatrices : Armelle Vautrot psychopédagogue ; thérapeute en habiletés psychosociales enfants, adolescents et adultes, praticienne en médiation artistique : handi-danse méthode Avio et Françoise Koll danse et chorégraphe, professeure de danse et formatrice en approche psychocorporelle. Sans prérequis. Public : professionnels du médico-social, de l'éducation, de la culture et des loisirs, aidants et personnes concernées par les troubles du spectre autistique.

15, 16 et 17 mars 2022

Gestion de crise.

Formatrice : Charlotte MARCORELLES, psychologue, analyste du comportement BCBA, thérapies cognitives et comportementales, certifiée PCM. Objectifs : connaître les stratégies de prévention et de désescalades durant les crises, connaître les techniques de sécurité personnelle. Public : professionnels du médico-social, de l'éducation et parents. Prérequis : avoir une bonne santé physique.

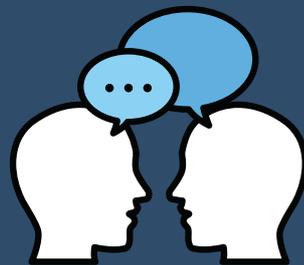


Qualiopi
processus certifié 
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Renseignements sur notre site sous la rubrique catalogue de formation 2023 et auprès de centredeformationpada@gmail.com

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secetaire.planeteautisme@gmail.com



Vous avez trouvé Pada Blabla sur notre site ou par connaissance interposée, et vous souhaiteriez le recevoir par e-mail dès sa parution ?

Envoyez un mail à
secrtaire.planeteautisme@gmail.com.

Inversement, vous pourrez choisir de vous désinscrire en suivant la même procédure.

Une info à publier ? Écrivez-nous !

Retrouvez-nous également sur planeteautisme-dromeardeche.fr et sur notre page Facebook !

